



**HAL**  
open science

## Annecy et Chambéry sous l'Ancien Régime

Laurent Perrillat

► **To cite this version:**

Laurent Perrillat. Annecy et Chambéry sous l'Ancien Régime. Revue savoisienne, 2009, pp.265-274.  
hal-01175983

**HAL Id: hal-01175983**

**<https://hal.science/hal-01175983>**

Submitted on 13 Jul 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Annecy et Chambéry sous l'Ancien Régime**  
par Laurent Perrillat, archiviste paléographe, docteur en histoire  
Séance solennelle de Montrottier, Académie florimontane  
septembre 2008

Rivalité ou complémentarité ? Similitudes ou différences ? Cordialité ou lutte acharnée ? Ces quelques antagonismes, posés sous forme de questions, veulent soulever le problème des relations multiséculaires entre Annecy et Chambéry. Ces deux centres urbains peuvent être considérés, au Moyen Âge comme de nos jours, comme les capitales de ce qui a été le duché de Savoie. Ils donnent une image prospère, dynamique, vivante, rayonnante des deux Savoie mais en a-t-il toujours été ainsi<sup>1</sup> ?

Dans l'histoire du développement des deux villes, on constate assurément de grandes ressemblances. Au haut Moyen Âge, ce ne sont que de très modestes bourgades, supplantées par les grands domaines voisins (Annecy-le-Vieux et Lémenc), et rien, a priori, ne les destine à devenir des capitales, si tant est que cette notion soit vraiment familière de l'époque médiévale. A proximité des antiques agglomérations, appartenant au prince, carolingien puis rodolphein, à l'abri de quelque puissante fortification, on bâtit, un bourg que des conditions économiques favorables font prospérer. Le prince, comte de Genève à Annecy, comte de Savoie à Chambéry, perçoit bien l'intérêt de l'espace urbain et de sa vie, et, progressivement, s'en rend maître, à la faveur du formidable essor démographique et économique des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Ces dynasties s'affrontent au cours de conflits armés ou larvés sans que jamais toutefois l'un ne vienne porter le siège devant la ville de l'autre, ils rivalisent de faste et se font concurrence pour conquérir la tiare pontificale. C'est finalement le comte de Savoie qui obtient le dessus et absorbe le comté de Genève en 1401, faisant d'Annecy une ville importante de sa principauté, même si alors, de ce côté des Alpes, la seule véritable métropole demeure Genève.

Désormais placées sous une même autorité, le comte de Savoie Amédée VIII, qui devient duc en 1416, Annecy et Chambéry semblent devoir vivre sous une même couronne et une même ligne directrice, la prépondérance étant assurée à Chambéry, un des plus anciens fiefs et une des résidences favorites des Savoie. C'est sans compter avec la politique générale des ducs, la faiblesse du pouvoir central au XV<sup>e</sup> siècle et la modification considérable des données politiques au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Sans pouvoir évoquer ici en détail l'époque passionnante de la fin du Moyen Âge, sans doute l'apogée des États de Savoie, il convient de définir le cadre temporel de cette étude : on abordera ici la période de l'Ancien Régime. Cette expression, commune et fréquente pour ce qui concerne la France, se rencontre souvent sous la plume des historiens de la Savoie mais est-elle bien définie ? En France, on considère que l'Ancien Régime n'a pas de commencement, même si en règle générale et dans la pratique historiographique, il couvre la période des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Sa fin, en revanche, est clairement identifiée : c'est la Révolution de 1789. Ancien Régime évoque un mode de gouvernement (on pense bien évidemment à la monarchie absolue) qui s'identifie à une époque ou, à la rigueur, à une dynastie (les Bourbons). Dans les États de la Maison de Savoie, l'Ancien Régime date de 1559 ou, à tout le moins, du règne d'Emmanuel-Philibert (1553-1580), restaurateur du pouvoir ducal, après les occupations française, bernoise et valaisanne. Peut-être faudrait-il, pour Annecy, retenir une date un peu plus précoce : 1514. Cette année-là voit la résurrection du comté de Genevois et replace la ville au centre d'une principauté qui survit même à l'occupation française de 1536-1559. Un pouvoir politique fort, pour ne pas

---

<sup>1</sup> Le texte audio de cette conférence, enregistré le 27 septembre 2008 au château de Montrottier, est disponible sur internet à l'adresse : [http://podcast.grenet.fr/?page\\_id=266](http://podcast.grenet.fr/?page_id=266)

dire concurrent du duc de Savoie, se met en place pour un siècle et demi. Pour nos deux villes, en tout cas, l'Ancien Régime s'écoule des années 1560 jusqu'à 1792, qui est la date d'invasion de la Savoie par les troupes françaises républicaines et entraîne la disparition de l'autorité du roi de Sardaigne sur le duché.

Néanmoins, les rapports entre Annecy et Chambéry, au cours de cette période, sont multiples et ne doivent pas être analysés que du strict point de vue du pouvoir. Pour mieux cerner les relations entre ces deux centres et – pourquoi pas ? – essayer de trouver un vainqueur dans cette lutte de trois siècles, il faut d'abord les envisager sous le rapport démographique, tant il est vrai qu'à cette époque les ressources humaines sont essentielles à la maîtrise d'un espace. Le poids économique des deux agglomérations doit également être apprécié. On reviendra ensuite plus longuement sur la vie politique, élément moteur et facteur de stabilité sociale et économique, tant celle du souverain que celle de la ville propre. Enfin, deux aspects qualitatifs et relevant de la subjectivité des cœurs, religion et culture, ont également leur place dans cet essai de comparaison.

On envisagera tout d'abord ces rapports du point de vue démographique. Considérer le poids d'une ville passe d'abord par ses ressources humaines. Le tableau ci-dessous regroupe quelques chiffres de population, arrondis mais significatifs, pour chacun des trois siècles de l'Ancien Régime :

<b>Population d'Annecy</b>	<b>Population de Chambéry</b>
1561 : 2 700 habitants	1551 : 968 feux soit env. 4 800 habitants
vers 1650 : 4 700 habitants	1660 : 1 532 feux soit env. 7 600 habitants
1783 : 5 900 habitants	1787 : 15 000 habitants

On apprécie donc là l'importance relative de chacune des villes ; la prééminence est assurée pour Chambéry, avec un rapport de l'ordre de un pour deux en sa faveur. Annecy et Chambéry sont les deux seules véritables villes du duché. Malgré les fonctions urbaines qu'elles possèdent, les autres agglomérations ne sont que fort peu peuplées, même en étant chefs-lieux de province (comme Thonon ou Bonneville), voire sièges d'évêché (Mouliers, Saint-Jean-de-Maurienne),.

Par leur aspect même, reflet de leur peuplement dense, Annecy et Chambéry offrent des visages semblants : on y compte deux ou trois principales artères, des arcades, des fontaines, des cabornes, des maisons serrées, de vieilles fortifications médiévales qui obligent à déborder sur les faubourgs. On en compte quatre à Chambéry comme à Annecy, installés près des portes. Ces villes offrent un aspect encore largement rural : il y a de nombreux jardins, on y pratique l'agriculture et des paysans habitent la ville. Ces centres, néanmoins, abritent les premières activités industrielles ou en tout cas artisanales : on y trouve donc, à l'intérieur de l'enceinte comme à proximité, des moulins, des ateliers, des battoirs...

Ces travaux induisent des répartitions socio-géographiques de la population. Chambéry est la ville « signorile » par excellence, comme l'a bien montré J Nicolas, car elle est la principale résidence de la noblesse. On y compte également bon nombre d'hommes de loi et de rentiers. Les corps professionnels se regroupent plus ou moins dans certains quartiers de la ville qui se spécialisent : à Chambéry, le faubourg Montmélian, sur la route de l'Italie, est le quartier des aubergistes et hôteliers, ainsi que des marchands, tandis qu'à Annecy, celui du Sépulchre, fortement marqué par l'église du même nom est plus « ecclésiastique ». On notera également que chaque ville abrite une communauté juive.

Comme ailleurs sous l'Ancien Régime, ces populations sont soumises aux aléas de la démographie ancienne, caractérisée principalement par crises de subsistance et

démographiques. Aussi nos villes sont-elles frappées par les fléaux que sont la peste (celle, fort meurtrière, de 1630, par exemple), la guerre (à la fin des années 1590 surtout pour Annecy, occupation espagnole de 1742 à 1749) les années difficiles (le grand hiver de 1709 ou les dernières années de la décennie 1780). Ces périodes pénibles entraînent une baisse démographique provisoire rapidement relevée mais apportent inévitablement misère, chômage, hausses des prix. Les villes s'organisent pour lutter plus ou moins efficacement contre ces fléaux et peuvent s'appuyer sur leur potentiel économique.

Le poids économique d'une ville est étroitement dépendant de la situation géographique dans un réseau routier. En Savoie, ce dernier est essentiellement transversal : il est dominé par deux axes principaux, l'un d'ouest en est allant de la France vers l'Italie, l'autre du sud au nord, reliant la Méditerranée à Genève et aux Allemagnes, c'est-à-dire les pays germanophones. C'est une différence fondamentale avec le réseau piémontais : de l'autre côté des Alpes, tout converge vers Turin. La politique routière des ducs vise à favoriser les principaux itinéraires et, par conséquent, néglige les voies secondaires ; bienheureuses sont donc les villes se trouvant sur les premiers...

Annecy et Chambéry sont bien situées sur des itinéraires internationaux et à la lisière de pays de montagnes (le massif des Bornes pour Annecy, celui des Bauges pour Chambéry), donc bénéficient de conditions de relief assez favorables. Chambéry se trouve sur le grand axe Lyon-Italie et Charles-Emmanuel II le comprend bien, en restaurant la route des Échelles, favorisant ainsi le développement de la ville, dans une perspective mercantiliste et douanière. Quant à Annecy, elle se situe sur une voie un peu plus secondaire mais subit plus nettement l'attraction de Genève.

L'avant-pays des deux centres leur fournit l'essentiel des matières agricoles, qui sont écoulées sur les marchés (le mardi et le vendredi à Annecy, quatre fois par semaine dont le samedi à Chambéry), sans compter bien sûr plusieurs foires annuelles (on en compte quatre à Chambéry) qui donnent à la ville un rayonnement économique encore plus large. On y pratique des activités diverses et un début d'industrialisation se manifeste. Celle-ci est relativement précoce à Annecy (dès le XVI<sup>e</sup> siècle), grâce au travail des métaux, la fabrication des armes et de leurs produits dérivés. On installe aussi des métiers pour le textile dans les deux villes car leurs sites s'y prêtent remarquablement. L'eau y est abondante et le bois, combustible par excellence de l'économie d'Ancien Régime et matériau facile à ouvrir, se trouve à proximité. La population urbaine assure d'autre part une main d'œuvre abondante.

L'ensemble des activités que nous regrouperions de nos jours sous la dénomination de tertiaire est également présent. Même si elles ne brassent pas des volumes importants de marchandises ou de capitaux ou n'ont pas envergure internationale, les élites commerciales contribuent au développement économique des deux centres et ne manquent pas de faire preuve d'initiative.

Au début des guerres de Religion, Chambéry revêt même une importance essentielle comme place de commerce. Les Italiens, inquiets des troubles qui perturbent le royaume de France et notamment Lyon, lieu de leur principal établissement, n'hésitent pas à s'installer en Savoie et tiennent leurs foires de change dans la capitale du duché. Le phénomène est certes éphémère, aux alentours de 1570, mais démontre cependant le potentiel que peut représenter la Savoie.

Annecy et Chambéry sont des villes de transit ; elles sont donc inévitablement marquées par la présence d'étrangers qui favorisent les échanges et l'essor d'une classe marchande. Il faut porter à ce crédit l'importance des familles piémontaises installées à Chambéry dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Certaines y font souche, y prospèrent voire s'agrègent à la noblesse.

Enfin, les deux villes sont la résidence d'une clientèle riche (noblesse, haute bourgeoisie), soucieuse de luxe et de confort, ce qui offre des débouchés tant aux productions locales

qu'aux produits importés de France, de Turin ou de Genève. Il en est de même pour la cour ou plutôt les cours princières qui drainent une partie de l'économie locale.

Les deux agglomérations jouent un rôle essentiel pour la représentation du pouvoir politique. Ce sont avant tout des capitales et à l'époque qui nous intéresse, c'est bien ainsi que sujets et princes les considèrent : un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle évoque clairement « Annecy, ville capitale de l'appanage » et selon le mot de C. Townley, « Chambéry a l'apparence d'une vraie capitale malgré son atonie économique ». On a deux pouvoirs en présence, au moins aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. A Chambéry réside le duc de Savoie jusqu'en 1562, date de son installation plus ou moins définitive à Turin mais il lui arrive de venir en personne en Savoie, par épisodes ou, plus souvent, il délègue le gouvernement à un prince du sang, comme dom Félix ou le prince Thomas dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette présence de la famille ducale ou d'un représentant officiel entraîne l'existence d'une cour, de ses services et de la manifestation du pouvoir. A Annecy se trouve la résidence des ducs apanagés du Genevois. Même si elle est intermittente car en définitive, au XVII<sup>e</sup> siècle, ces princes plus français que savoyards habitent plus Paris qu'Annecy, c'est malgré tout un pouvoir avec lequel il faut compter.

Les deux dynasties cousines de la Maison de Savoie affirment leur présence de manière forte. En premier lieu par les monuments : les châteaux sont plus ou moins aménagés en palais qui marquent fortement le paysage de la ville, en la dominant. On y trouve une nécropole, la collégiale Notre-Dame de Liesse à Annecy, sépulture des comtes de Genève et ducs de Genevois, ou un haut lieu de culte rattaché à la dynastie (la Sainte Chapelle à Chambéry). Le pouvoir du prince s'affirme également dans des cérémonies et processions grandioses, auxquelles il prend part et tient la place d'honneur, en communion avec la population : entrées solennelles, funérailles, mariages princiers, fêtes, *Te Deum* sont autant d'occasions pour le duc d'entrer en contact avec ses sujets.

Pendant ses absences, des organes judiciaires ou administratifs le représente et assure l'ordre. Chambéry est dominé par l'activité du gouverneur du duché, par les cours souveraines que sont le Sénat et la Chambre des comptes de Savoie et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les intendants généraux du duché. On retrouve à peu près les mêmes fonctions à Annecy, mais en plus réduit : le palais de l'Île abrite diverses juridictions, dans le dernier siècle de l'Ancien Régime l'intendant du Genevois tient ses bureaux en ville et le capitaine du château est à la tête d'une petite troupe.

Pour parler de la force armée, la présence des militaires est, à vrai dire, fort réduite : les vieux châteaux urbains, pas du tout adaptés à l'artillerie moderne, n'abritent qu'une faible garnison (peut-être quelques centaines de soldats à Annecy, de 600 à 1000 à Chambéry au XVIII<sup>e</sup> siècle). Ainsi comme au Moyen Âge, ainsi que l'a bien montré Bernard Demotz dans son ouvrage, désormais de référence, sur le comté de Savoie, la ville se contente d'assurer un appoint à la défense du château. La milice bourgeoise est en effet peu efficace. Toutes ces forces ne permettent pas aux villes de soutenir un siège ; il n'y en a d'ailleurs pas vraiment eu durant la période considérée puisque généralement les autorités négocient avec les agresseurs.

Ceux-ci sont la France et l'Espagne. Les Espagnols se rendent maître du duché durant la guerre de Succession d'Autriche entre 1742 et 1748 et pressurent Annecy comme Chambéry. Les conditions des occupations françaises sont différentes dans chaque ville : les Français sont plutôt bien accueillis à Annecy en 1536, 1600, 1630 car le duc de Genevois est aussi un vassal du roi de France en qualité de duc de Nemours. On y accueille donc le souverain de bonne grâce. On assiste donc à un fort contraste en 1600 où Henri IV est reçu comme un hôte de marque à Annecy, on lui fait fête et on lui sert un banquet digne d'un roi, alors qu'il doit négocier son entrée à Chambéry avec les autorités... Les occupations sous Louis XIV (1690-



1696 et 1703-1713) se passent en revanche à peu près de la même façon à Annecy et à Chambéry car celles-ci sont alors sous l'autorité d'un même prince, ennemi de la France.

Pour en finir avec ces aspects politiques, disons quelques mots de l'organisation même de la Ville, personne morale. La structure de l'administration municipale dans l'une et l'autre cité est très semblable, avec des privilèges fort proches, régulièrement renouvelés. On trouve à leur tête un collège de syndics et un nombre restreint d'officiers municipaux (secrétaire, trésorier). Les édiles veillent au bon ordre de la ville et exercent de menus pouvoirs de police, tout en restant étroitement subordonnés au pouvoir politique.

Doués pour les armes et le droit, les Savoyards ont su également exceller dans un autre domaine, plus subjectif et plus difficile à cerner : la religion. Au début de la période qui nous intéresse, les deux villes sont sur ce plan à égalité, toutes deux étant subordonnées à un siège d'évêché, relativement éloigné (Genève et Grenoble). La Réforme modifie considérablement la donne. Le sud du duché est peu infiltré par le protestantisme alors que le nord subit les invasions bernoises qui apportent le luthéranisme et surtout Genève, passée au calvinisme exerce, au moins au XVI<sup>e</sup> siècle, une attraction religieuse sur les pays environnants. L'évêque de Genève se réfugie à Annecy en 1536, avec toute l'administration diocésaine et l'essentiel des couvents genevois. Cela entraîne un afflux important de population à Annecy qui prend une certaine importance religieuse et est promu siège épiscopal dans les faits sinon en droit dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Chambéry qui est pourtant capitale n'a pas d'évêque pendant presque tout l'Ancien Régime, même si le doyen de la Sainte Chapelle en fait un peu figure. Malgré plusieurs tentatives duciales, il faut attendre 1779 pour qu'un évêché soit créé à Chambéry, en ôtant du diocèse de Grenoble toutes les paroisses situées dans les États de Savoie. Il est vrai que Chambéry subit la forte concurrence de deux autres villes plus modestes mais sièges d'évêchés depuis fort longtemps, Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne. Dans nos deux villes, dès le Moyen Âge, on constate une forte implantation des établissements religieux, séculiers et réguliers, implantation que renforce encore les effets de la Contre Réforme. On comptabilise ainsi quinze maisons religieuses, tant à Annecy qu'à Chambéry, vers 1700. Parmi elles, plusieurs sont communes aux deux villes : Dominicains, Franciscains, Capucins, Augustins, Visitandines, Bernardines, Clarisses, Annonciades, ainsi qu'un collège (tenu par les Jésuites à Chambéry, par les Barnabites à Annecy). Ces institutions représentent une part non négligeable de la propriété urbaine, estimée jusqu'à 30% à Annecy au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette dernière cité offre, qui plus est, des modèles de sainteté. Les figures emblématiques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, fondateurs de la Visitation et parangons de la Réforme catholique, offrent un rayonnement qui dépasse largement Annecy et même le duché de Savoie. Les pardons de Notre-Dame de Liesse d'Annecy connaissent également une importante ferveur tout au long de l'Ancien Régime. Et il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas de saints chambériens vraiment marquants, même si, jusque dans les années 1560, la relique du Saint Suaire draine des foules importantes de pèlerins.

En raison de leur poids religieux, les deux villes connaissent une forte présence d'ecclésiastiques, ce qui est gage de rayonnement culturel. Elles sont en effet des centres de formation, au moins jusqu'à l'université. S'il faut rappeler que la Savoie n'a pas d'université sous l'Ancien Régime, il y a en revanche de solides collèges : collège chappuisien à Annecy, collège des jésuites à Chambéry (un des premiers installés de ce côté-ci des Alpes, dès les années 1560). Ces institutions entretiennent des liens importants et suivis avec les universités d'Avignon et de Louvain, où existent collèges et bourses pour les étudiants savoyards. Vers 1678-1679, le pouvoir ducal tente d'instaurer une université à Chambéry. En réalité, seule une faculté de droit fonctionne pendant quelques années. Des dissensions internes, l'opposition de

l'évêque de Grenoble, ainsi que la concurrence des universités françaises empêchent la réalisation complète du projet.

Les Savoyards doivent donc aller étudier en dehors du duché. Ils se tournent volontiers vers les universités françaises et italiennes et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont l'obligation légale d'aller prendre leurs grades à Turin. Une fois revenus en Savoie, ils semblent mettre à profit leur culture et partager leurs centres d'intérêts. Cela passe notamment par la création d'académies ou de cénacles : on recense un petit monde de lettrés autour de Jean Piochet à Chambéry dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et bien sûr l'Académie florimontane voit le jour à Annecy au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce cercle littéraire et savant fait dire de manière peu objective à Charles-Auguste de Sales : « la cité d'Anicy estoit semblable à celle d'Athènes, sous un si grand prélat que François de Sales et sous un si grand président qu'Antoine Favre et estoit habitée d'un grand nombre de docteurs soit jurisconsultes, soit bien versés en lettres humaines ». L'expression est un peu exagérée mais reflète cependant bien la présence de lettrés à Annecy

A la fin de l'Ancien Régime, la Savoie suit le mouvement qu'on trouve dans d'autres provinces françaises à la même époque. On assiste à la fondation d'une ébauche de société savante : à Chambéry est créée en 1772 une société économique devenue en 1774 société royale pour l'agriculture, le commerce et les arts.

Les bibliothèques publiques constituent également un indice de développement culturel : celle d'Annecy (sans doute une des plus anciennes de Savoie) voit le jour en 1748 grâce au chanoine Dumax et au juge-mage Simond, esprits cultivés et éclairés, celle de Chambéry la suit de quelques décennies (1783), grâce aux dons de l'abbé Mellarède. On peut également signaler la présence du théâtre, qui est essentiellement ambulante à cette époque, assuré soit par des collégiens ou des troupes locales ou encore, plus occasionnellement, des troupes de passage (et de ce point de vue, Chambéry était admirablement bien placé, sur la route France-Italie). La Savoie n'avait pas, alors, de salle permanente pour cette activité artistique.

Les deux agglomérations offrent également un rayonnement artistique. Une clientèle fortunée, des bâtiments ecclésiastiques, une ébauche de politique d'urbanisme : tout cela contribue à attirer les artistes. Aussi, sculpteurs, architectes, verriers, peintres modèlent et décorent les édifices des deux villes pour nous léguer un patrimoine architectural et pictural, plutôt bien conservé, ce qui aujourd'hui fait le régal des touristes et le nôtre.

Ces quelques thèmes, qui, sans doute, n'épuisent pas la matière d'un aussi vaste sujet, nous ont cependant permis de survoler l'histoire des deux principales villes du duché. Quel palmarès peut-on donc leur attribuer ? Y a-t-il un vainqueur, une ville supérieure à l'autre par ses talents et ses richesses. Assurément Chambéry détient un sérieux avantage, ne serait-ce qu'en raison de son potentiel démographique et surtout de sa dimension politique, encore soulignée de nos jours, à l'entrée de la ville sur la voie automobile, où on lit : « Chambéry, capitale historique de la Savoie ». Ce comportement capital, plus ou moins autoproclamé, lui assure une prépondérance certaine qu'il faut bien lui reconnaître. Ce n'est cependant pas forcément le cas dans tous les domaines sous l'Ancien Régime. On peut en effet attribuer une certaine prééminence à Annecy pour les domaines économiques, religieux et, au moins en partie culturels. La vitalité précoces des industries, notamment du métal, l'installation de l'évêché de Genève à partir de 1535 et le rayonnement salésien y sont pour beaucoup. La vie culturelle y a toujours été active durant la période considérée et plusieurs indicateurs le rappellent : présence d'un collège, élite sensible aux arts et lettres, animations, bibliothèques, ecclésiastiques nombreux et érudits... A Chambéry la culture tient également une place importante, avec des tentatives manquées mais significatives d'établissement d'une université (vers 1680) ou d'une société savante (vers 1770). On pourrait multiplier les points de

comparaison à l'envi et discuter à l'infini des mérites de l'une et de l'autre, suivant les périodes et les personnages... Cette dualité montre bien en tout cas la complémentarité de ces centres urbains, certes sans commune mesure avec de grandes métropoles comme Lyon ou Turin mais assurant toutes les fonctions d'une ville à l'époque moderne.

Aussi, on peut envisager d'élargir le propos par le champ géographique. La plus proche métropole est, aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Genève. Elle connaît une dimension internationale que n'ont pas nos deux cités savoyardes, dès la fin du Moyen Âge. La Réforme la coupe du duché et pendant toute la période la ville des bords du Léman, pourtant si proche, si attractive économiquement, demeure une étrangère dont les relations sont sporadiques voire conflictuelles avec Annecy et Chambéry. Sa renommée internationale, sa place géographique avantageuse, sa capacité démographique, sa prospérité économique la placent loin devant les villes savoyardes.

On peut alors se tourner vers les autres provinces des États de Savoie. On constate qu'il n'y a pas d'autres provinces bicéphales comme le duché de Savoie : Bresse, Val d'Aoste, comté de Nice, Piémont, pour n'en citer que quelques-unes, n'ont qu'une seule ville principale. Dans le royaume de France, en revanche, où les pays sont généralement plus étendus, on peut retrouver quelques situations similaires : la Franche-Comté (avec Besançon siège religieux et administratif dont un des pendants est Dole, où se trouvent les cours judiciaires) ou la Provence (Marseille tient un rôle religieux et surtout économique essentiel alors qu'Aix est la véritable capitale politique de la province).

Des destins croisés d'Annecy et Chambéry, il faut retenir l'importance de la vie politique et du fait religieux. Ces deux facteurs sont sans doute ceux qui ont le plus pesé dans le développement de chacune de ces villes, voisines, amies et indissociables dans l'histoire de la Savoie.

#### Bibliographie :

- Blanchard, Raoul. *Annecy : essai de géographie urbaine*. Annecy : Société des Amis du vieil Annecy, 1958.
- Brondy, Réjane. *Chambéry : histoire d'une capitale (vers 1350-1560)*. Paris-Lyon : CNRS-PUL, 1988.
- Demotz, Bernard. *Le comté de Savoie du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : pouvoir, château et État au Moyen Âge*. Genève : Slatkine, 2000.
- Devos, Roger, Groperrin, Bernard. *Histoire de la Savoie*, t. III, *La Savoie de la Réforme à la Révolution*. Rennes : Ouest France, 1985.
- Duparc, Pierre. *Le comté de Genève (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. Genève : Jullien, 1955.
- Duparc, Pierre. *La formation d'une ville : Annecy jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle*. Annecy : Société des Amis du Vieil Annecy, 1973.
- Fouquet, Yannick. *Pauvreté et assistance au XVII<sup>e</sup> siècle : le cas exemplaire de Chambéry*. Chambéry : SSHA, 1986.
- Germain, Jacques. Annecy : institutions et vie municipales sous l'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). *Annesci*, 1991, t. 32, p. 9-340.
- Gillio, Jean. Chambéry : ses conditions géographiques et son développement. *Revue de géographie alpine*, 1946, t. 34, n° 1, p. 1-55.
- Guichonnet, Paul, dir. *Histoire d'Annecy*. Toulouse : Privat, 1987.
- Nicolas, Jean et Renée. *La vie quotidienne en Savoie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : Hachette, 1980.
- Nicolas, Jean. *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle, noblesse et bourgeoisie*. Paris : Maloine, 1978.



- Palluel-Guillard, André. *L'administration communale de Chambéry au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Chambéry : SSHA, 1963.
- Prieur, Jean, Vulliez, Hyacinthe. *Saints et saintes de Savoie*. Annecy : le Vieil Annecy, 1999.
- Sordi, Claude. Chambéry au XVI<sup>e</sup> siècle. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, 1971, 6<sup>e</sup> série, t. X.
- Sorrel, Christian, dir. *Histoire de Chambéry*. Toulouse : Privat, 1992.
- Townley, Corinne. *Chambéry et les Chambériens (1660-1792)*. Annecy-le-Vieux : Historic'one, 1999.
- Urbanisme et architecture en Savoie : actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes de Savoie, Thonon-les-Bains, 1978*. Thonon : Académie chablaisienne, 1982.
- Velay, Michel. *La vie quotidienne à Annecy au XVII<sup>e</sup> siècle*. Annecy : M. Velay, 2005.